



Noms vernaculaires

Cochlospermaceae

Mooré : sosga

Lyele : diapolo

Dioula : diribala

Botanique

Cette plante vivace ne dépasse pas 50 centimètres de hauteur. Elle fleurit en saison sèche. Ses grappes de fleurs jaune brillant à 5 pétales apparaissent près du sol et donnent naissance à des capsules ovoïdes. Ces fruits contiennent de nombreuses graines, protégées par une bourre blanche. Ses feuilles palmées de 3 à 5 lobes, se développent en saison des pluies sur de courts rameaux.

L'espèce est commune au Sahel et dans la savane arborée.



Médecine traditionnelle burkinabè

La décoction de la racine de la plante, un rhizome jaune, est préconisée pour le soin des affections du foie.

Elle fait aussi partie des plantes utilisées pour soigner le paludisme.

Elle est également employée pour laver les plaies et les brûlures. Parfois, le suc du rhizome est déposé directement sur les plaies. Un cataplasme de racine peut être appliqué sur les hémorroïdes.



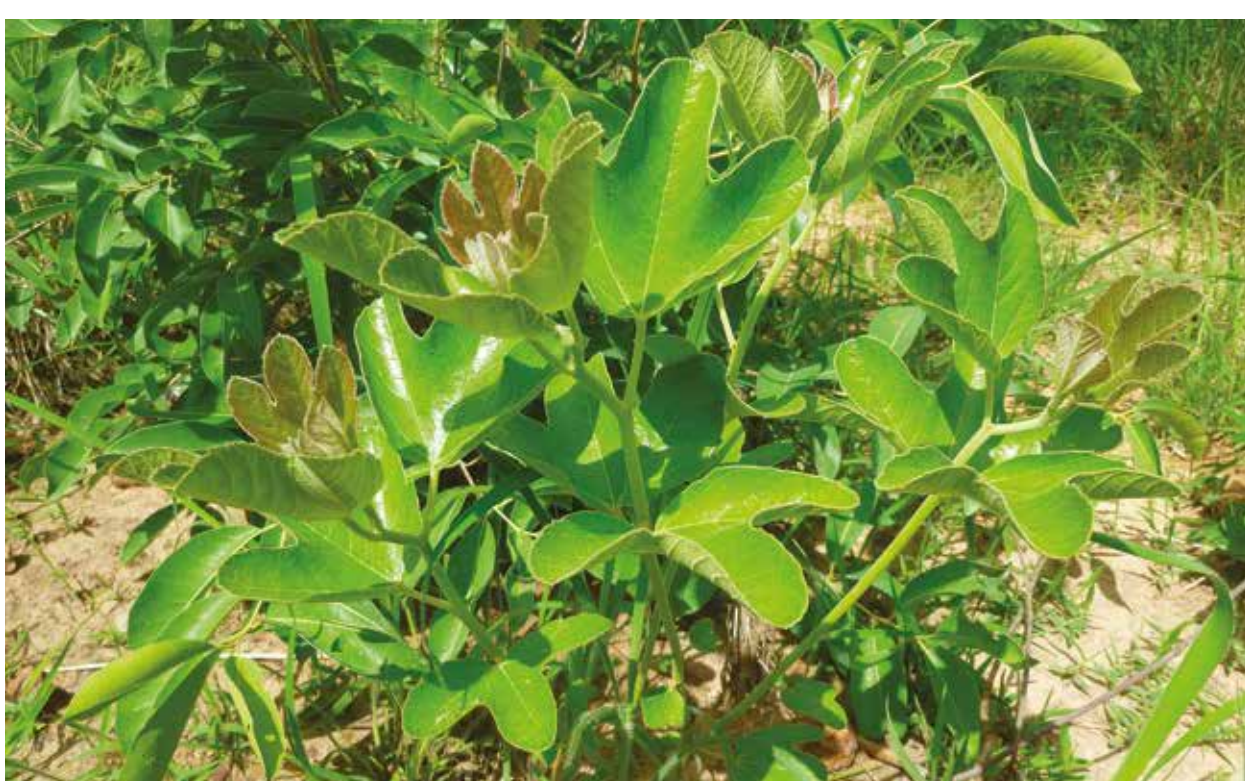
Usages thérapeutiques et posologie

Partie utilisée : racine.

Cette plante peut être utilisée en cas d'affections du foie. Elle est également utile dans le soin du paludisme.

Préparer une décoction de 15 grammes de racine par litre d'eau, à boire tout au long de la journée.

Il faut éviter de récolter toutes les racines d'un même plant afin de préserver la plante.



Propriétés pharmacologiques

L'extrait de racine a des propriétés anti-inflammatoires, vasoconstrictrices, décongestionnantes, hépato-protectrices et antipaludéennes.

Les principaux constituants sont des mucilages, des caroténoïdes, des flavonoïdes, des tanins et des triterpènes.

Toxicité

D'après la littérature consultée, cette plante ne présente pas de toxicité aux doses thérapeutiques.